Position du SNCS-FSU, du SNTRS-CGT et du SNPTES sur le vote N°1 soumis au CNAS de Novembre

Le président du CAES, François Coulier et les élus du SGEN-CFDT, proposent, au vote du CNAS, la destitution de Patricia Ferrari (élue du SNTRS-CGT) du poste de Secrétaire Générale. Cette décision est motivée par « la persistance de tensions nuisant notamment à la santé des personnels ». C'est une décision très grave qui doit être appuyée par de solides justificatifs pour prouver que ces tensions existent et que la secrétaire générale en est responsable. En absence de tout élément factuel, les élus signataires de cette lettre estiment que cette proposition de vote n'a absolument aucun fondement et doit être retirée.

Nous rappelons que les élus aux postes statutaire (président, secrétaire général, trésorière, …) sont redevables uniquement vis-à-vis du CNAS qui les a nommés. Nous demandons que les prérogatives de la secrétaire générale, soient respectées par le président afin qu'elle puisse assurer pleinement toutes les missions de sa fiche de poste et tout particulièrement ses responsabilités de gestion du personnel. Les relations entre membres de la direction du CAES doivent être apaisées par des actions concrètes avec de la part du président, un réel engagement de présence et de concertation pour ne pas remettre en cause systématiquement les décisions de la secrétaire générale. Ceci est une condition préalable à l'amélioration du fonctionnement du CAES et des conditions de travail de tous : élus et personnels du CAES.

Par ailleurs, nous attirons l'attention du SGEN-CFDT que, si la proposition de vote est maintenue en dépit de son rejet par les autres élus du CNAS, l'image du CAES sera très affectée. L'absence d'arguments solides pour justifier la destitution de Patricia Ferrari ainsi que la rupture de l'union syndicale qui en résultera, seront préjudiciables pour le CAES. Nous invitons les élus du SGEN-CFDT à retirer ce vote et à s'atteler avec tous les syndicats représentés au CAES pour demander, auprès de l'Inserm, l'augmentation du budget et la réattribution de la somme de 200k€ qui a été amputée du budget pour l'année 2021.

Maude Le Gal
SNCS-FSU

Florence Bayeux
SNPTES

Claudia Gallina
SNTRS-CGT